



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le 26 août à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 19 août 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à GONON Florence), JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
 EN FONCTION : 11
 PRESENTS : 8
 VOTANTS : 9
 CONTRE : 0
 ABSENTION : 0
 POUR : 9

Délibération n° 2022/46 : Modification du budget 2022 – décision n°2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'ajuster certains articles du budget primitif 2022 en sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder aux modifications budgétaires ci-après :

Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses	
013/6459 rbt sur charge SS et prévoyance (prime inflation et trop versé prévoyance)	601,00 €	011/60612 électricité	504,80 €
70/7036 loyer AFP les alpages de la Grave	5 050,00 €	011/60621 gaz	2 892,00 €
70/70875 frais scolaire maternelle	1 420,00 €	011/615221 bâtiments publics	2 000,00 €
70/70878 rbt par d'autres redevables (reprise tracto-pelle, rbt élec Ors, ...)	14 400,00 €	011/615228 autres bâtiments	9 556,00 €
74/7482 Comp. perte droits mutation	1 175,00 €	011/61551 matériel roulant	6 000,00 €
74/74832 alloc compensatrice CVAE CFE	98 405,00 €	011/6156 maintenance	1 000,00 €
74/74833 alloc compensatrice TF	40 187,00 €	011/617 relevés topo	720,00 €
74/74834 alloc compensatrice TH	- 138 592,00 €	011/623 relations publiques	1 000,00 €
75/7588 rbt CMO agents et tickets restaurant	10 000,00 €	011/6281 cotisations	900,00 €
		012/6415 indemnité inflation	500,00
		65/6541 créances en non-valeur	2,00 €
		65/657348 frais scolaire Freney (voyage)	7 000,00 €
		67/673 titres annulés sur exercice antérieur	176,00 €
		68/6817 provision pour dépréciation des créances douteuses	395,20 €
TOTAL	32 646,00 €		32 646,00 €

Délibération n° 2022/46 : Modification du budget 2022 – décision n°2

Page 2/2

Section d'investissement			
Recettes		Dépenses	
13/1323 subv D38 chargeur	35 400,00 €	21/2152 grilles multisports	6 000,00 €
13/1323 subv D38 cantine (abondement)	22 990,56 €	21/21531 tx réservoir Muret+ tx Clavans	5 350,96 €
13/1323 subv D38 refuge des Clots	14 707,00 €	21/2157 chargeur	12 000,00 €
13/13251 fond de concours CCO refuge des Clots	5 364,39 €	23/231 cantine	25 000,00 €
13/1326 subv PNE refuge des Clots	5 960,40 €	23/231 voirie	36 071,39 €
TOTAL	84 422,35 € €		84 422,35 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 29 AOÛT 2022
Date de publication : 29 AOÛT 2022

